

LE CHÂTEAU DE FICHES

(Commune de Verniolle, Ariège)

Maurice Scellès

avec la collaboration de Sylvie Decottignies pour les décors peints.



Corps principal, élévation sur la cour. © Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.

Cette première étude du château de Fiches a été motivée par la présence d'un remarquable plafond peint dont il fallait préciser la datation en le situant dans le contexte de l'architecture de l'édifice et de ses évolutions¹. Pour cela, nous avons essayé de déterminer les grandes phases de construction et de réaménagement du logis, ou plus justement des deux logis successifs, en mettant cependant l'accent sur le second logis qui contient le plafond². Le second logis, actuel corps principal, n'a été que partiellement analysé : c'est en particulier l'enduit qui couvre l'élévation sur la cour qui empêche toute analyse des reprises de maçonnerie.

L'histoire du château de Fiches et des familles qui l'ont habité reste largement à faire. Dans l'attente d'une recherche approfondie sur l'édifice lui-même, nous ne pouvons que poser des jalons, essentiellement en relevant les mentions qui peuvent intéresser ce château et ses propriétaires à partir d'études monographiques réalisées sur les localités environnantes.

Notre recherche a également été grandement aidée par les renseignements communiqués par Alexandra Gueguen, chargée d'inventaire à la Communauté de communes de Pamiers, et les dépouillements d'archives transmis par Audrey Saboye adhérente à l'association du château de Fiches. Nous avons plaisir à les remercier.

C'est sans doute du côté du parlement de Toulouse d'une part, et de Pamiers d'autre part que l'enquête devra être poursuivie dans l'espoir de mieux connaître Jean de Robert, auquel on doit peut-être le premier logis, et son fils Charles, commanditaire du second logis et du décor du plafond du grand salon du premier étage dans le deuxième quart du XVII^e siècle.

La seigneurie de Fiches

Les sources d'archives et la bibliographie consultées ne nous ont fourni aucune mention de la seigneurie avant la fin du XVII^e siècle. Pourtant, d'après le dénombrement de 1670-1674, la juridiction de Verniolle, dont le roi est le seul seigneur, comprend cinq gentilshommes qui n'ont aucun bien noble dans le ressort du consulat, dont MM. de Lasrives, de Fontaines et de Fiches³.

1 Les analyses de dendrochronologie effectuées en 2014 par Christophe Perrault (CEDRE, Besançon) n'ont en effet pas permis d'aboutir à des datations (cf. le rapport joint à la notice d'inventaire n° IA09002851 et sur le lien : http://patrimoine.midipyrenees.fr/fileadmin//DOC_LIE/IVR73/IA09ANEX/IA09002851_01.PDF).

2 L'aile ouest, principalement dévolue aux communs, n'a donc pas été étudiée. Le premier logis, qui constitue aujourd'hui l'aile est, n'a été qu'identifié. Des observations et des relevés complémentaires seraient nécessaires pour en préciser les dispositions. (cf. Dossier d'inventaire IA09002851 de Maurice Scellès de 2015).

3 Casimir Barrière-Flavy, *Dénombrement du comté de Foix sous Louis XIV (1670-1674) : étude sur l'organisation de cette province, suivie du texte du dénombrement*, 1889, p. 149. Jeanne Bayle ajoute que les gentilshommes tentaient de faire reconnaître leurs châteaux comme fiefs. (Jeanne Bayle, « Archéologie du canton de Varilhes » dans B.S.A.S.L.A., t. XXVI (1970-1971), p. 115).

Repères chronologiques sur les Robert, ou Roubert, puis les Faure, seigneurs de Fiches aux XVII^e et XVIII^e siècles

La seigneurie de Fiches a été acquise à la fin du XVI^e siècle par Jean de Roubert, ou Robert ⁴, juge mage du comté en 1600, puis conseiller au parlement de Toulouse.

Plusieurs Robert sont connus à Toulouse dans la seconde moitié du XVI^e siècle, dont une famille de libraires et des gens de robe : un Jean Robert, maître de la monnaie, un autre Jean avocat, un autre Jean⁵ et un Pierre, conseillers au Parlement, le second étant dit seigneur de Brugières, auxquels il faut ajouter une Béatrice de Robert qui épouse en 1571 Pierre Benoist, seigneur de Pechbonieu, conseiller au Parlement (1557-1572), et une Magdeleine de Robert mariée à Jean Guibert, avocat et seigneur de Quint⁶. Installés à Toulouse, ces Robert semblent n'avoir aucun lien attesté avec la famille de gentilshommes verriers du même nom, originaire de la Montagne Noire⁷.

Jean de Robert est probablement décédé avant 1621, année où il est fait mention d'Antoine de Robert-Fiches, qui assiste au saccage de sa propriété par les protestants⁸. Jean de Robert avait été marié à Jeanne de Fournier⁹, dont il aurait eu au moins six enfants :

- Antoine, docteur et avocat en la Cour¹⁰, qui se maria mais paraît n'avoir eu que des filles
- François et Charles, tous deux chanoines de la cathédrale de Pamiers
- un autre Charles, de Robert-Fiches, fait prisonnier avec son frère Charles, chanoine, lors du saccage de la propriété en 1621.
- Jeanne, mariée à Jean de Fontfrède, dont le fils, noble Guillaume de Prétianne, se marie en 1646, avec pour témoins ses oncles Charles de Robert, seigneur de Fiches, François de Robert, chanoine de la cathédrale de Pamiers, prieur d'Arvigna.

4 Jeanne Bayle, Varilhes. *Histoire d'un village ariégeois*, 1989, p. 59. Casimir Barrière-Flavy, « Le capitaine Le Comte », *B.S.A.S.L.A.*, 1905-1906.

5 Un Jean Robert est doyen des conseillers du parlement en 1559 (Jean-Baptiste Dubédut, *Histoire du parlement de Toulouse*, Paris, 1885, p. 189, 350) : il ne peut être l'acquéreur de Fiches à la fin du XVI^e siècle, mais il pourrait s'agir d'un ascendant

6 Jules Chalande, *Histoire des rues de Toulouse*, 1919-1927, et Christian Cau, *Index et tables de l'Histoire des rues de Toulouse*, 1981, p. 134.

7 Élisée de Robert-Garils, *Monographie d'une famille et d'un village : la famille de Robert et les gentilshommes verriers de Gabre*, 1899, p. 122.

8 A.D.A., 5 E 1289. Dans un contrat de dettes daté de mars 1633, il est écrit que « feu Antoine de Robert avait fait rebâtir à ses frais le moulin de Bénagues détruit par les Protestants » et réparer la chaussée.

9 A.D.A., 5 E 1289. « feu Jeanne de Fournier », est présentée dans le contrat de dettes de mars 1633, passé à Pamiers au nom de ses héritiers par Antoine de Robert, comme étant la « femme de Jean de Robert, docteur et conseiller du roi au sénéchal de Toulouse ».

10 A.D.A., 5 E 1285. Antoine de Robert, « docteur et avocat en la cour du Parlement », apparaît en août 1610 dans un différend entre les administrateurs du collège des Jésuites de Pamiers. Antoine de Robert est également cité par Élisée de Robert-Garils, *Monographie...*, 1899, p. 122-123 et par Casimir Barrière-Flavy, « Histoire du collège de Pamiers », *B.S.A.S.L.A.*, 1907-1908, p. 417).

Charles de Robert-Fiches « sieur de Fiches » en 1630¹¹, a épousé, vers 1640 selon Robert-Garils¹² mais peut-être plus tôt, Anne-Louise de Labarthe de Cassignan¹³, qui était décédée en décembre 1642¹⁴. Dans les documents dont nous disposons, c'est lui qui est dit seigneur de Fiches à partir de 1637¹⁵. En 1644, il hérite de sa mère Jeanne de Fournier les 3,5/6^e de la seigneurie de Benagues¹⁶.

Le règlement de la succession mentionne les « enfans et héritiers » d'Anne-Louise de Labarthe et de Charles de Robert de Fiches¹⁷. L'un d'eux est « Roger de Robert, sieur de Fontanes, son fils aîné » qu'il émancipe en 1663 alors qu'il va prochainement se marier¹⁸. Un autre est Jean-François de Robert, qui compte plusieurs Labarthe parmi ses héritiers en 1715¹⁹, et qui est le même que François de Robert, sieur de La Serre²⁰. Jean-François de Robert hérite vers 1666 des 3,5/6^e de la seigneurie de Benagues²¹ et sans doute de la seigneurie de Fiches puisque c'est lui qui apparaît comme seigneur du lieu dans les années 1680²².

Jean-François de Robert meurt en 1696 sans héritier direct et sans avoir fait de testament²³. Sa succession est réglée vers 1715, et il est probable que la seigneurie de Fiches ait été mise en vente comme celle de Benagues²⁴ : en 1726, elle appartient à Joseph Fauré de Fiches, président au Présidial de Pamiers. Il a épousé en 1730 Madeleine de Lattes, qui survit à son époux décédé le 25 janvier 1773 et meurt à Fiches chez son gendre²⁵. Ils ont cinq enfants, dont Joseph Guillaume Faure de Fiches (1731-1801), seigneur de Lasrives, avocat au

11 A.D.A., 5 E 1287. « Charles de Robert, sieur de Fiches », est « héritier général » dans un testament daté du 19 mars 1630 de son frère François de Robert, chanoine et aumônier de Pamiers.

12 *Id.*

13 A.D.A., 5 E 1293. « François de Robert, chanoine en l'église cathédrale de Pamiers, prieur d'Arvigna, a fait vente » à la date du 2 juillet 1640, « à Anne de Labarthe, femme de Charles de Robert, sieur de Fiches, présent, de tous les grains de son canonicat ».

14 *Histoire généalogique de l'illustre maison de Barbe de La Barthe*, 1898, preuve 25.

15 A.C. de Pamiers, CC23, Compoix de Pamiers, 1637, f° 3 : « Noble Charles de Roubert sieur de Fiches tient une maison au Mercadal... ».

16 Andrée Delrieu-Pruvost, *Benagues, mon village*, t. I, 2010, p. 67.

17 A.D.A., 5 E 1293 : Le testament d'Anne de Labarthe, femme de Charles de Robert de Fiches, mentionne le 12 avril 1641, ses enfants, Roger, Philippe, François, Margueritte, Anne et Gabriel.

18 A.D.A., B 37 : Charles de Robert émancipe en 1665 son fils aîné Roger de Robert sieur de Fontanes auquel il donne la moitié de ses biens avant son futur mariage. Il émancipera son autre fils François de Robert.

19 A.D.A., 1 J 197 : La liste des « co-héritiers de Jean-François de Robert de Fiches » est dans un document daté du 30 août 1715. Ils renoncent alors à un procès contre Dominique Daran.

20 A.D.A., 1 J 498 : Jean-François de Robert ou François sieur de la Serre apparaît lors d'un dénombrement de 1673.

21 A.D.A., 1 J 197 : Dans un acte de vente daté du 30 août 1676, Jean-François de Robert « sieur de Fiches », possédant quatre portions et demi de terre de la seigneurie Benagues, achète la portion et demi restante à Jean de Fournier.

22 A.D.A. 5 E 1285 : En 1679, Jean-François de Robert, dans un acte de bail de la métairie de Bénagues, aura le choix chaque année de recevoir les produits soit à Bénagues soit à Fiches. En 1683, il apparaît dans un contrat de bail avec la métairie de Fiches. Voir aussi le journal du palais ou Recueil de plusieurs arrêts remarquables du parlement de Toulouse, 1758, p. 111 ; cf. A.D.A., 19 J 95.

23 A.D.A., 1 J 197 : « Or, M. de Robert a voulu mourir "ab intestat" ».

24 A.D.A., 1 J 498 : la seigneurie de Bénagues est vendue par contrat le 15 mars 1710 à Dominique Daran.

25 La généalogie des propriétaires depuis Joseph de Faure a été complétée grâce aux notes communiquées par madame Ginabat. Les dates diffèrent parfois de celles trouvées dans la bibliographie.

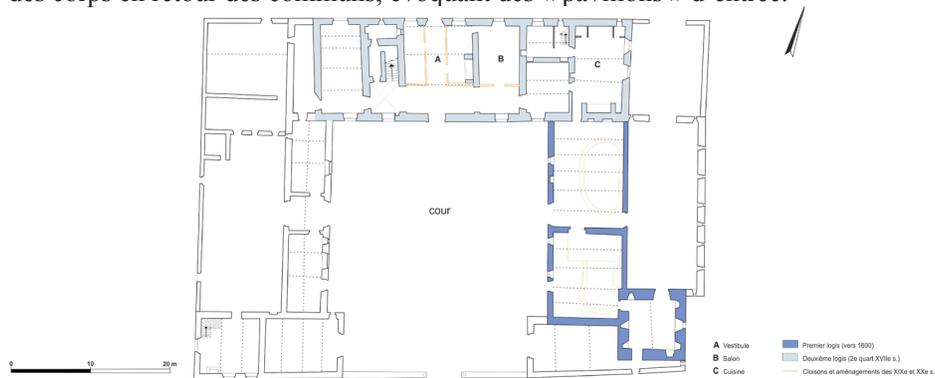
Parlement de Toulouse puis auditeur des comptes et conseiller à la Cour des Aides et Finances de Montpellier, marié à Françoise Corraze dont il a un fils également prénommé Joseph Guillaume, baron de Lasrives et qui aurait repris la charge de conseiller à la Cour des comptes de Montpellier.

Joseph Guillaume de Fiches a épousé Solange de Simorre, née en 1745 et décédée à Fiches en 1831 ou 1841. Ils ont eu trois enfants : Jean Joseph Adrien, Joseph François Isidore Faure-Fiches alias Faure de Fiches, et Bastienne. Le premier, né en 1776 et mort 1858, auditeur de Lamarck au Museum d'histoire naturelle en 1821²⁶ et conseiller général du département de l'Ariège, réside à Fiches ; le second hérite de Lasrives. Tous deux étant sans enfants, comme leur sœur Bastienne mariée à Alexandre de Calage, leurs biens passent à leur neveu François Simorre (1813-1862 ou 1863), puis à la fille de celui-ci, Adèle, née en 1840 et qui vit à Fiches avec son mari Jules de Lajous. Madame de Simorre est encore mentionnée au château de Fiches en 1897 et 1901²⁷.

Le château de Fiches

Le château se compose aujourd'hui d'un corps de logis et de deux ailes en retour qui encadrent une cour à peu près carrée, fermée par un muret au sud.

Le plan cadastral « napoléonien » montre qu'au début du XIX^e siècle la cour était fermée au sud par un corps de bâtiment qui apparaît aussi sur la carte d'état-major des années 1820-1866, dont nous ne connaissons cependant ni la date précise de confection pour la commune de Verniolle, ni les modalités de la réalisation et en particulier les vérifications faites sur le terrain lors de sa confection. Il semble bien néanmoins qu'il faille placer dans la seconde moitié du XIX^e siècle la démolition de ce corps de bâtiment, qui se serait accompagnée d'une réfection des façades sur la cour. Appartiendraient à cette campagne de travaux les deux portes charretières des corps en retour des communs, évoquant des « pavillons » d'entrée.



Plan du rez-de-chaussée, dessin Maurice Scellès d'après les relevés EURL J-Ph Claverie.

26 <http://www.lamarck.cnrs.fr/auditeurs/>, consulté le 9 novembre 2014.

27 Annuaire des châteaux et des départements : 40.000 noms & adresses de l'aristocratie, du high life, de la colonie étrangère, du monde politique, de la magistrature, de l'armée, du clergé, des sciences, lettres et beaux-arts, de tous les propriétaires des châteaux de France, etc. etc., avec notices descriptives, anecdotes & illustrations.

La tour et l'aile est : un premier logis



*Tour, vue intérieure : parties hautes des élévations sud et ouest.
© Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.*

La tour, aujourd'hui englobée dans des constructions postérieures, se distingue nettement en plan par l'épaisseur de ses murs. Placée à l'angle sud-est de l'aile est, elle comporte deux niveaux qui étaient équipés de nombreuses fenêtres de tir, à embrasure couverte en arc segmentaire et trou de tir carré. Les portes ménagées près de l'angle nord-ouest montrent que la tour était liée au corps de bâtiment qui forme l'aile orientale actuelle, dont les façades étaient protégées par les fenêtres de tir qui accompagnaient les portes.

La façade sur cour de ce corps de bâtiment présente une porte dont le linteau orné d'un tore sur l'angle et d'un cartouche ovale est manifestement en remploi, et une porte charretière dont les pierres chanfreinées des piédroits sont peut-être également des remplois. En revanche subsistent à l'étage deux grandes fenêtres à appuis saillants, aujourd'hui bûchés, et qui étaient à croisée comme l'indiquent leurs linteaux doubles et les traces d'ancrage de la traverse dans les montants. Il s'agissait donc à l'origine d'un corps de logis, contemporain de la tour. Il est divisé par un mur de refend percé au rez-de-chaussée d'une porte en plein cintre, qui semble appartenir à l'état d'origine.



Aile est : premier logis, élévation sur cour. © Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.

Le logis lui-même ne présentant pas de véritables équipements défensifs, et n'offrant que des murs minces, il devait être accompagné d'autres dispositifs que son étude complète permettrait peut-être d'imaginer.

Le corps de logis principal

La façade sur cour

Le corps de logis présente aujourd'hui une façade sur cour à laquelle l'enduit et l'organisation en travées confèrent une homogénéité que démentent les formes des baies.

Les fenêtres et la porte en plein-cintre du rez-de-chaussée constituent, avec deux fenêtres du rez-de-chaussée de l'élévation postérieure, un ensemble qui proviendrait, selon la tradition familiale, de l'orangerie détruite ; leur emploi, que confirme le mortier au ciment qui les entoure, n'est pas antérieur à la fin du XIX^e siècle, voire à la première moitié du XX^e siècle. Le claveau central de l'arc de la porte forme un cartouche contenant l'inscription « F.S.NOT FECIT ANNO 1820 », sans doute au nom²⁸ du maçon qui serait donc le constructeur de l'orangerie effectivement représentée sur le plan cadastral de 1833.

28 Le patronyme Not est bien représenté en Ariège.



*Logis, élévation sur cour, détail :
cartouche de la porte centrale.
© Inventaire général
Région Occitanie, Maurice Scellès*

Aux étages, les seules fenêtres attribuables à l'état d'origine sont celles de la travée centrale. Leurs piédroits font alterner la pierre et la brique ; la plate-bande de celle du premier étage est entièrement en brique alors que celle de la fenêtre du deuxième étage présente une clef en pierre et des briques très rouges qui indiquent une réfection, intervenue sans doute en même temps que celle de la toiture. Les autres fenêtres sont à arc segmentaire et doivent probablement être attribuées à une campagne de travaux du XVIII^e siècle, à l'exception de la dernière fenêtre ouest du premier étage, couverte par une plate-bande mais où l'on ne retrouve pas l'alternance pierre et brique des fenêtres d'origine.

L'organisation du premier état de la façade ne peut donc être restituée. L'absence de vestiges antérieurs dans les fenêtres refaites laisserait entendre que leurs emplacements différaient quelque peu : seul l'enlèvement de l'enduit permettrait éventuellement d'en retrouver les traces. C'est également l'enlèvement de l'enduit qui pourrait permettre de retrouver les traces des ouvertures du rez-de-chaussée et en particulier de la porte d'entrée du logis, que son dessin devait signaler : elle se trouvait probablement au même emplacement qu'aujourd'hui mais l'hypothèse demanderait à être vérifiée.

L'élévation postérieure



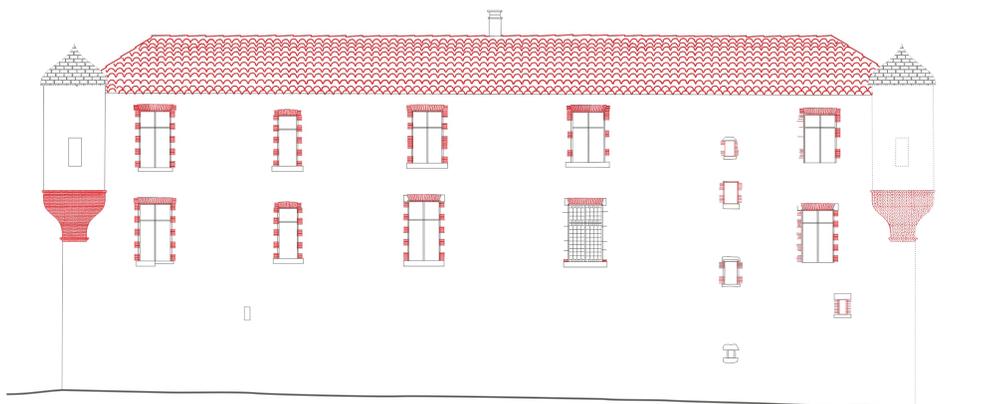
Corps principal, élévation nord du parc. © Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.

L'élévation postérieure, en revanche, conserve visible une grande partie des baies du premier état. Elles se reconnaissent en particulier à l'alternance de pierre et de brique de leurs piédroits : celles qui subsistent entières sont couvertes de plates-bandes et leurs encadrements laissent voir les vestiges du chanfrein qui a été entaillé d'une feuillure quand elles ont été équipées de contrevents. L'emplacement de l'escalier est marqué par une série de petites baies superposées dont deux à encadrement chanfreiné. Un peu plus à droite, une petite baie à piédroits en brique moulurés d'un quart de rond éclaire l'entresol du rez-de-chaussée. Au-dessus apparaissent les piédroits de gauche, en brique et pierre, de deux fenêtres correspondant aux deux étages qui ont été remplacées par les fenêtres actuelles. L'extrémité ouest de l'élévation a donc été reconstruite à partir du premier étage, et allongée d'environ 2,50 m, en conservant le mur en retour de l'élévation ouest sur lequel subsiste, visible dans la cave du rez-de-chaussée et au deuxième étage, ce qui semble bien être un enduit extérieur. Le mur en retour conserve en outre au deuxième étage le piédroit chanfreiné d'une petite fenêtre et on lit aisément la reprise de la maçonnerie à l'angle où devait se trouver une échauguette.



Deuxième étage. Maçonnerie rebâtie à l'emplacement supposé de la seconde échauguette.
© Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.

L'échauguette de l'angle nord-est du corps de logis appartient au premier état du bâtiment. La restitution graphique de l'élévation permet de vérifier l'hypothèse d'une deuxième échauguette, dont la présence explique le décalage des deux fenêtres disparues. L'élévation postérieure avait donc une composition régulière en travées, les demi-fenêtres de la partie est répondant aux jours de l'escalier, mais sans symétrie stricte. Le rez-de-chaussée ne présentait vraisemblablement à l'origine que des petits jours : les deux fenêtres et la porte à arc segmentaire appartiennent à la même campagne de travaux que la reprise des fenêtres de la façade sur cour, et la paire de baies en plein-cintre au même ensemble, qui proviendrait de l'orangerie, que celles remployées à la fin du XIX^e siècle pour le rez-de-chaussée côté cour.



*Corps principal, élévation nord : restitution de l'état du XVII^e siècle.
Dessin Maurice Scellès d'après les relevés EURL J.-Ph. Claverie.*

Le rez-de-chaussée

L'organisation intérieure du logis est principalement caractérisée par l'emplacement de l'escalier : rejeté sur le côté ouest, il était commandé par un vestibule, aujourd'hui cloisonné²⁹ mais qui occupait toute la profondeur du bâtiment. Le vestibule était équipé d'une grande cheminée, à arc en plein-cintre à claveaux alternés de pierre et de briques, conservée dans la cuisine actuelle. Le cloisonnement du vestibule s'est accompagné de la création d'une galerie en façade qui se prolonge devant l'escalier, à l'ouest, et devant un salon, à l'est, grâce à des arcs segmentaires dont le tracé est similaire à celui de l'arc du couloir. Les accès à l'escalier et au salon se faisaient probablement à l'origine par des portes. L'état actuel du salon comporte en particulier un plafond orné de gypseries de style rocaille, avec rosace centrale ajourée et cartouches armoriés aux angles, que leur facture invite à dater du XIX^e siècle : on y trouve les armoiries des Faure, ou Fauré, de Fiches et des Simorre.



Rez-de-chaussée, salon, angle nord-est : médaillon aux armes des Simorre. © Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.

29 Les cloisons du couloir sont constituées de lambris en rempli.



Salon du rez-de-chaussée. Armoiries des Faure de Fiches et armoiries non identifiées à deux fleurs de lys.
© Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.

La pièce suivante à l'est est aujourd'hui occupée par la bibliothèque. Il s'agissait probablement à l'origine d'une pièce de service, commandant l'accès à la cuisine. Deux baies hautes ménagées dans le mur nord permettaient d'éclairer en second jour une petite pièce (la dépense ?) dépendant de la cuisine, où est logé, isolé par une cloison, l'escalier de service desservant les étages.

La cuisine occupe l'extrémité est du rez-de-chaussée. Elle est éclairée par deux fenêtres à encadrement de bois et couverture cintré probablement du XVIII^e siècle. Sa cheminée, en brique et à arc en anse de panier, peut appartenir à l'état d'origine.



Vue de la cuisine et de sa cheminée. © Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.

L'escalier est un escalier rampe sur rampe, à mur noyau, volées droites, paliers et repos couverts de croisées d'ogives ; ses marches sont constituées de madriers, en accord avec une construction où la pierre de taille est absente. Les nervures des croisées d'ogives sont toriques ou carrées, mais leurs formes actuelles doivent sans doute beaucoup au plâtre qui les recouvre ; elles retombent sur des impostes ou des culots sommairement moulurés, parfois sculptés d'une tête très fruste.



Escalier vu depuis le vestibule du rez-de-chaussée. © Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.

Le premier étage

Au premier étage, un grand salon est placé au-dessus du vestibule et se trouve donc immédiatement à côté de l'escalier. Il est éclairé par deux fenêtres donnant l'une sur la cour, l'autre sur le parc. La pièce possédait une grande cheminée qui a été supprimée au XIX^e siècle et remplacée par une cheminée néo-classique de moindres dimensions.

Son plafond à la française, qui est toujours resté visible, est entièrement peint, avec en particulier un ensemble tout à fait exceptionnel de représentations d'animaux réels ou fantastiques. Il compte trois travées formées par deux poutres

transversales et des poutres de rive ; l'interruption des moulures basses à proximité des angles et les sous-faces d'attente correspondent à des consoles aujourd'hui disparues (sans doute enlevées lors de la pose des tirants métalliques) dont nous ne savons restituer le dessin. Les solives sont disposées tant plein que vide³⁰.



Vue d'ensemble du grand salon du 1^{er} étage. © Inventaire général Région Occitanie, Philippe Poitou.

Dans les deux premières travées, les décors secondaires des solives et des entrevous sont entièrement réalisés au pochoir. Les mêmes motifs au pochoir se retrouvent dans la troisième travée mais parfois associés à des rinceaux souples exécutés à main levée, sur les faces latérales des solives comme sur des planches d'entrevous.

Les décors des planches d'entrevous sont parfois en partie masqués par les solives et ils ont donc été réalisés avant la mise en place du plafond, comme ceux des faces latérales des solives et des ais d'entrevous impossibles à réaliser une fois le plafond en place en raison du faible espacement des pièces de bois, et sans doute aussi ceux des sous-faces des solives. Il faut cependant noter que le décor de rinceaux d'une face de solive, exécuté à main levée, débordait légèrement sur la planche d'entrevous, ce qui signifie que dans ce cas le décor a été peint une fois le plafond en place : le décor resté inachevé par manque de temps aurait alors été complété ?

30 Pour les termes de vocabulaire spécifiques aux plafonds voir : <http://rcppm.org/blog/pro-et-chercheurs/vocabulaire/>.



*Grand salon du 1^{er} étage. Troisième travée du plafond, détail du décor.
© Inventaire général Région Occitanie, Sylvie Decottignies.*

Seules des observations détaillées, faites sur échafaudage au cours de la restauration des décors permettent de préciser les différentes phases de réalisation de la peinture et du plafond³¹.

Précisément, le chantier de restauration³² a rendu possible l'identification de la technique picturale utilisée comme étant de la détrempe. Technique où les pigments sont mélangés à un produit fixatif qui peut être un liant comme de l'eau, du lait de chaux, de l'huile ou une colle (à base d'œufs par exemple). La nature des pigments et le fixatif ne peuvent être identifiés sans analyses qui sont absentes ici.

L'emploi des fonds blancs, l'usure des polychromies et la décoloration des couleurs, surtout des verts, donnent une tonalité claire à l'ensemble.

Au début des travaux de restauration du plafond le constat de conservation était préoccupant. Il y avait un soulèvement généralisé de la peinture responsable de nombreuses pertes de matière picturale. L'urgence était donc de rétablir la cohérence de la couche picturale avec son support à l'aide d'un adhésif afin de recoller les écailles au bois. Le nettoyage par dépoussiérage à l'aide de brosses douces pu se faire ensuite.

Cette première restauration a permis d'observer plusieurs particularités : d'anciennes restaurations s'apparentant à des repeints pouvant dater de la création de l'actuelle cheminée, visibles par exemple sur les oiseaux pris dans les rinceaux de la partie nord-ouest de la travée nord et d'autre part l'utilisation de morceaux de toiles servant à boucher les larges fissures des poutres.

31 Ce paragraphe est rédigé à partir de l'article de Jean-Marc Stouffs, *Le bestiaire du château de Fiches : enseignement d'une campagne de restauration* paru en 2014 dans les actes du colloque international du 20 septembre 2013.

32 En 2009 Jean-Marc Stouffs fait des essais de conservation-restauration et c'est en 2012 que les travaux ont véritablement commencés par les deux premières travées.



*Utilisation de morceaux de toiles servant à boucher les larges fissures des poutres.
© Inventaire général Région Occitanie, Sylvie Decottignies.*

Faisant suite à la consolidation de l'ensemble, c'est lors de la deuxième campagne de restauration que se posa le problème de la mise en valeur du décor en fonction de deux critères ; historique pour ce qui est de l'état dans lequel nous est parvenu le plafond et esthétique pour le choix du traitement des lacunes pour une meilleure lisibilité de l'œuvre subsistante. La restauration ne devant pas se substituer à l'œuvre il faut juste réintégrer les manques (lacunes) de manière qu'ils n'interfèrent pas ou le moins possible à la lecture de la peinture.

Pour le décor de Fiches le restaurateur Jean-Marc Stouffs, est intervenu principalement sur les lacunes formées par la perte du fond sur lequel sont peints des figures et des rinceaux. « Le bois mis à nu a été teinté par une aquarelle blanche légèrement ocrée appliquée en légers glacis, conservant ainsi à la retouche une transparence la différenciant de l'original. Cela a permis de redonner aux figures une certaine lisibilité en les faisant remonter au premier plan. À l'intérieur de ces dernières nous avons (le restaurateur) limité l'intervention, soit à compléter des lacunes de petites tailles avec une tonalité légèrement colorée en fonction de la teinte environnante, soit à reprendre ponctuellement le dessin lorsque c'était envisageable – c'est-à-dire lorsqu'aucune interprétation hypothétique n'était possible – et que cela s'avérait nécessaire pour une meilleure compréhension de l'image ».



Représentation d'un lapin après restauration de la peinture. © Inventaire général Région Occitanie, Sylvie Decottignies.

Le décor principal appliqué aux faces des poutres a été exécuté une fois le plafond en place, comme le montrent les liserés de bois naturel aujourd'hui apparents aux angles après que la structure a bougé. Les différences observables dans les répertoires et les factures conduisent à distinguer au moins deux peintres, l'un intervenant dans la première travée, l'autre dans la troisième appartenant certainement à un même atelier datable de la première moitié du XVII^e siècle. Le décor constitue cependant un ensemble cohérent, qui faisait partie du programme du nouveau logis. Certaines parties ont été reprises au XIX^e siècle, notamment sur la poutre de rive où l'intervention est plus grossière.

L'espace suivant à l'est est divisé par deux cloisons transversales qui séparent une chambre, une salle de bains et un couloir au nord. La cloison nord n'est peut-être pas antérieure au XX^e siècle, et serait alors due à l'installation de la salle-de-bains. La cloison sud, en revanche, a été mise en place en même temps que le parquet qui correspond aux dimensions actuelles de la pièce, sans doute un cabinet.



Salon du « plafond bleu ». © Inventaire général Région Occitanie, Sylvie Decottignies.

Les solives de la travée centrale présentent des rainures d'encastrement d'ais d'entrevous inutilisées et longées côté cour par un couvre-joint transversal, et les trois premières solives ouest présentent des assemblages : changement de parti en cours de construction ou bien intervenu après-coup ? Les modifications ont en tout cas été apportées avant la réalisation du décor peint. La poutre sud de la même travée a été ajoutée en raison de la suppression de la cloison qui délimitait un couloir côté sud, comme l'indiquent l'interruption du décor peint 20 ou 30 cm plus loin, l'absence de rainures destinées à des ais d'entrevous et les

traces laissées sur les murs et sur les solives qui avaient été laissées au naturel. La cloison a été supprimée lors de la modification de la porte (l'ailette de la porte du XVII^e siècle apparaît dans le placard ménagé dans l'embrasure) et de la mise en place des menuiseries des portes et du parquet au XVIII^e siècle ; le plafond peint a alors été masqué par un plafond en plâtre sur lattis.

La pièce de l'extrémité orientale est une chambre qui a conservé son alcôve. On y accède par un corridor éclairé par une fenêtre percée dans l'élévation est, après avoir traversé ce qui serait peut-être l'antichambre, où un sondage réalisé dans le plafond en plâtre montre que le bois avait été laissé au naturel. La fenêtre de la chambre ouvre sur le parc et une seconde porte donne sur un petit espace contenant l'escalier de service. Les trois pièces sont séparées par des cloisons en pan-de-bois qui peuvent appartenir au premier état de l'édifice, en particulier parce qu'elles forment une partie de la cage de l'escalier de service et que le décor peint conservé dans l'alcôve assure de leur ancienneté.



Alcôve de la chambre est, premier étage. © Inventaire général Région Occitanie, Sylvie Decottignies.

Des observations plus précises sur l'ensemble des murs de la chambre seraient nécessaires pour dire si l'alcôve appartient au premier état ou si elle a été aménagée après-coup. Celle-ci est fermée à l'est par une simple cloison de planches qui ne présentent aucun décor, alors que les deux autres cloisons portent une frise haute à rinceaux bleus sur fond blanc auxquels s'ajoute à l'ouest un monogramme entre deux palmes rouges, parfaitement centré par rapport à l'alcôve. Sur la cloison sud apparaissent encore les vestiges d'un cartouche encadré de rinceaux rouges, décentré vers l'ouest : il contenait peut-être des armoiries malheureusement disparues.



*Alcôve de la chambre est, détail du décor peint (monogramme) de la cloison ouest.
© Inventaire général Région Occitanie, Sylvie Decottignies.*

Aucune autre trace de décor n'a pour l'instant été retrouvée sur les murs de la chambre.

Le deuxième étage

Le deuxième étage n'a pas fait l'objet d'un examen détaillé. Son état général paraît résulter de réaménagements réalisés au XVIII^e siècle et d'une occupation régulière au moins jusqu'au début du XX^e siècle.

Une porte du XVII^e siècle, à encadrement de brique chanfreinée et couverte d'une plate-bande, est restée visible dans l'un des murs de refend.



*Deuxième étage, porte du XVII^e siècle.
© Inventaire général Région Occitanie, Maurice Scellès.*

Les décors peints des plafonds

*Le grand salon au bestiaire*³³

L'organisation du décor figuré distingue les faces des poutres transversales et celles des poutres de rive qui forment une frise périphérique.

Le décor des premières est composé symétriquement de part et d'autre d'une figure centrale, une sirène bifide représentée de face entre deux longues cornes d'abondance feuillagées d'où s'échappent des fruits.



*Détail du plafond peint restauré du salon principal du 1^{er} étage, sirène bifide.
© Inventaire général Région Occitanie, Jean-Marc Stouffs.*

Puis viennent de chaque côté un animal, un cartouche contenant un paysage et des personnages, et un animal ou une corbeille de fruits. Deux des cartouches sont aujourd'hui difficilement lisibles, un troisième contient une scène non identifiée ; les cinq autres qui illustrent les chasses au loup appartenant certainement à un même atelier datable de la première moitié du XVII^e siècle, au lièvre, au sanglier, au cerf et à l'ours, mettent l'accent sur la qualité de noble du propriétaire des lieux.

³³ Pour une illustration complète du bestiaire et des comparaisons proposées aller à : http://patrimoines.midipyrenees.fr/fileadmin/DOC_LIE/IVR73/IM09ANEX/IM09000074_01.PDF



Détail du plafond peint restauré du salon principal du 1^{er} étage, scène de chasse au loup.
© Inventaire général Région Occitanie, Jean-Marc Stouffs.

La longue frise du pourtour de la pièce est constituée de grands rinceaux colorés où prend place toute une série d'animaux constituant un véritable bestiaire. Les animaux sont distribués sans ordre, en figures isolées et toutes de la même hauteur.

Dans la première travée, ils appartiennent au bestiaire que l'on trouve fréquemment depuis le XIV^e siècle dans les enluminures des manuscrits puis sur les plafonds : animaux familiers (chat, ours, sanglier, cerf, héron, paon) ou exotiques (autruche, dromadaire, éléphant, singes) auxquels se mêlent des êtres fabuleux (centaure, licorne).



Animaux représentés dans la première travée. © Inventaire général Région Occitanie, Jean-Marc Stouffs.

La série se poursuit avec la face nord de la poutre transversale où figurent un lion, une sirène et un dragon, puis sur les faces latérales des poutres transversales de la travée centrale avec, de part et d'autre d'une sirène centrale, un chien, un loup, un bélier portant un milan royal et un deuxième loup d'une part, et d'autre part un lapin, des singes et un dragon.

Les animaux sont représentés dans des attitudes naturelles, au moins pour les plus familiers, les corps sont modelés et le peintre s'attache à rendre pelages et plumages. Le dessin est juste, à l'exception notable de l'autruche dont des gravures ont pourtant été publiées depuis le milieu du XVI^e siècle ; le lion, quant à lui, semble surtout maladroit. Dans la travée centrale, le lapin et les singes sont dus au même peintre, alors que la très médiocre facture du chien, des loups et du bélier impose de les attribuer à une autre main.

Le côté ouest de la travée centrale inaugure une nouvelle série presque exclusivement composée d'oiseaux, qui se développe sur trois des côtés de la troisième travée tandis que ce sont exclusivement des animaux marins (crabe ?, écrevisse, cachalot ?, dauphin) qui s'intercalent entre les autres décors de la face correspondante de la poutre transversale. Si l'écrevisse a la précision des gravures naturalistes contemporaines, le dauphin est en revanche celui de l'héraldique.



Détail de l'écrevisse. © Inventaire général Région Occitanie, Sylvie Decottignies.

Les rinceaux gras, semblables à ceux de la première travée, qui servent de fond aux trois oiseaux de la travée centrale, relèvent encore d'une végétation imaginaire alors que les rinceaux maigres de la troisième travée, comme leurs fleurs et leurs fruits, sont plus proches de la nature. La même recherche du naturel prévaut dans la représentation des oiseaux, avec un dessin plus gras qui les distingue de ceux de la travée centrale. C'est donc à un autre peintre qu'a été confié le décor de la troisième travée.

Les représentations des oiseaux sont suffisamment justes pour qu'ils soient aujourd'hui pour la plupart identifiables par un bon connaisseur³⁴, excepté certains « perroquets » que seules leurs couleurs vives permettraient de reconnaître. S'y mêle en outre un « oiseau » fantastique, le basilic, à corps de coq et queue de serpent. Contrairement à la première série d'animaux qui reprend des représentations traditionnelles, la série des oiseaux a nécessité des modèles que pouvaient fournir les ouvrages d'histoire naturelle publiés depuis le milieu du XVI^e siècle : le commanditaire a pu confier au peintre l'un de ces livres, illustré de gravures, qui se trouvait peut-être dans sa bibliothèque³⁵ mais que nous n'avons pas identifié.



*Basilic peint sur le plafond
(© Inventaire général Région Occitanie,
Philippe Poitou)
et dessin de Wenceslas Hollar (1607-1677).*



Le décor secondaire du plafond a pour sa majeure partie été réalisé à l'aide de six pochoirs, dont trois comportent une ou des fleurs de lis, que l'on a fait disparaître sous du badigeon, probablement au moment de la Révolution parce que considérées comme des emblèmes de la monarchie. Le motif n'est pas rare dans ce type de décor, mais sans de plus amples investigations, on ne peut exclure qu'il s'agisse dans ce cas d'une référence héraldique au commanditaire.

34 Nous avons consulté M. Marc Mougïn, membre de la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aude, que nous remercions pour son aide précieuse.

35 Nous nous rangeons sur point à l'avis exprimé par Guy Ahlsell de Toulza lors de la communication présentée à la séance du 18 novembre 2014 de la Société Archéologique du Midi de la France (*Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, tome LXXV, 2015, p. 212-214). Le catalogue, établi par Giles Barber, de la bibliothèque qui a été conservée montre que celle-ci n'est pas antérieure aux Faure, et que son noyau principal doit beaucoup à Joseph Adrien Faure de Fiches.

Le salon à décor bleu

Le décor est entièrement réalisé à main levée, sans aucune utilisation de pochoir. Il se compose principalement de cartouches à cuirs découpés contenant des paysages, de corbeilles de fleurs et de rinceaux grêles sur les poutres et sur les murs latéraux, et de motifs végétaux stylisés (bouquets de fleurs, tiges florales, fleurs, fleurs de lis...) sur les sous-faces des poutres et des solives et sur les planches et les ais d'entrevous, tous peints en camaïeu de bleu et en brun rouge et jaune orangé sur fond blanc. Les lambourdes moulurées sont peintes à faux-marbre bleu et jaune. Dans les cartouches, les paysages et leurs architectures, des manoirs, sont peu réalistes et conventionnels.



Paysage dans un cartouche peint. © Inventaire général Région Occitanie, Sylvie Decottignies.

Sur le mur ouest, le décor diffère d'abord par son état de conservation : outre les entailles dans l'enduit, il semble qu'il ait perdu ses rehauts d'ocre rouge et jaune. Il se distingue aussi de l'ensemble (mais tout n'est pas encore complétement dégagé) par deux motifs contenus par les rinceaux. Le premier est un oiseau stylisé, le deuxième un médaillon tenu par deux personnages nus et qui contient une main tenant une épée, sans doute une figure héraldique mais que nous ne pouvons rattacher à une famille (des Lagarde par exemple ?).

Synthèse

Le premier corps de logis et sa tour carrée ne sont peut-être pas antérieurs au dernier quart du XVI^e siècle, voire au début du siècle suivant, et pourraient avoir été construits pour Jean de Robert, hypothèse qui a notre préférence. La terre de Fiches, dont celui-ci fait l'acquisition vers 1600, n'est pas un bien noble et n'est

peut-être alors qu'une simple métairie. La maison forte ne fait cependant pas la seigneurie, qui ne sera reconnue qu'à la fin du XVII^e siècle.

La datation du corps principal repose principalement sur le format des grandes fenêtres. L'alternance de la pierre et de la brique dans leurs piédroits et la disparition de la croisée de pierre au profit d'une menuiserie dormante à croisée en bois nous incitent à ne pas en placer la construction avant le deuxième quart du XVII^e siècle. La formule du vestibule d'entrée associé à un escalier rampe sur rampe à mur-noyau rejeté latéralement est compatible avec une telle datation. Les couvrements des paliers par des voûtes d'ogives pourraient sembler archaïques mais on sait qu'ils sont employés dans la région jusque dans les années 1650. L'architecture est d'une grande simplicité, et hormis la cheminée du vestibule, aucune autre forme ne permet de préciser la datation, surtout parce qu'il nous manque toutes les ouvertures sur cour du rez-de-chaussée, et en particulier la porte d'entrée qu'un minimum de décor ne devait pas manquer de signaler.

La fin du premier quart du XVII^e siècle est marquée par le saccage en 1621 de la « propriété » de Fiches qui appartient alors à Antoine de Robert, mais nous ne savons pas si le château lui-même a été vandalisé³⁶. Antoine n'apparaît qu'à cette seule date dans la documentation à notre disposition, et Charles de Robert est devenu seigneur de Fiches avant 1637.

Si Jean de Robert avait peut-être conservé une résidence à Toulouse, ses enfants semblent en revanche installés à Pamiers ou dans ses environs immédiats : deux sont chanoines du chapitre de la cathédrale et Charles possède, outre le château de Fiches et une partie de la seigneurie de Benagues, deux maisons dans la ville, au Mercadal, dont une de cent-dix cannes carrées, et diverses pièces de terre³⁷.

Charles de Robert a épousé vers 1640, ou un peu auparavant, Anne-Louise de Labarthe de Cassignan décédée en 1642. Nous ne savons pas s'il s'est remarié³⁸. Nous ne savons pas non plus s'il a repris la charge, que possédait son père, de conseiller au parlement de Toulouse, et nous n'avons aucune mention attestant qu'il ait occupé une fonction au présidial de Pamiers, créé par un édit de décembre 1646. Nous ne connaissons pas non plus la date de son décès, qui se situe entre 1663 et 1680.

Celui qui est sans doute le commanditaire du nouveau logis nous est donc pratiquement inconnu. Le saccage du domaine en 1621 et le mariage de Charles

36 Il faudrait vérifier la source mentionnée par Élisée de Robert-Garils, qui se trouverait aux Archives départementales de l'Ariège (Fonds de l'Évêché de Pamiers, n° 101, Cahier n° 8) mais que nous n'avons pas identifiée dans l'inventaire sommaire de la série G.

37 A.C. de Pamiers, CC23, compoix de Pamiers, 1637, f° 3. La maison sera vendue en 1697 aux Jésuites par les héritiers de Jean-François de Fiches (Casimir Barrière-Flavy, « Histoire du collège de Pamiers », B.S.A.S.L.A., 1907- 1908, p. 424-425).

38 L'inventaire sommaire de la série G des archives départementales de l'Ariège, p. 94, mentionne pour les années 1690-1694, noble Jean-François de Robert et Pierre Rabonil comme héritiers de mademoiselle de Rascanières, sans que nous sachions à quel titre.

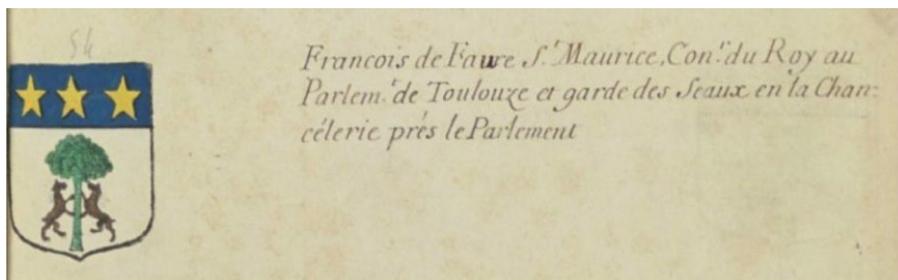
de Robert vers 1640 pourraient être des points de repère pour la réalisation du chantier, mais demanderaient à être confirmés. Faute de mieux, il faut se contenter d'une datation dans le deuxième quart du XVII^e siècle.

Charles de Robert serait donc également le commanditaire du décor du plafond du grand salon du premier étage. Ni le bestiaire, ni les scènes des cartouches ne fournissent de repères chronologiques plus précis que la seconde moitié du XVI^e siècle ou la première moitié du XVII^e. L'abondante utilisation des motifs au pochoir prolonge une technique en usage depuis le XV^e siècle : elle fait sans doute déjà figure d'archaïsme dans le deuxième quart du XVII^e siècle, car elle semble bien disparaître à cette époque. En revanche, les corbeilles de fruits sont caractéristiques des décors du XVII^e siècle.

Dans le salon voisin, les modifications apportées à la structure du plafond et surtout la réalisation du décor en camaïeu de bleu signaleraient une réorganisation des pièces à laquelle il faudrait sans doute rattacher l'aménagement de l'alcôve de la chambre, et que les décors et le monogramme situeraient dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

La deuxième grande campagne de travaux se place au XVIII^e siècle, et doit être attribuée à Joseph Faure de Fiches, président du présidial de Pamiers de 1718 à 1773 et qui a probablement acquis la seigneurie de Fiches vers 1715. La mise au goût du jour du château se traduit par des réaménagements intérieurs et par la réfection des fenêtres sur la cour. Quatre lions tenant des écus aux armes des Faure³⁹ (dont nous ne connaissons pas les emplacements d'origine) marquent l'installation des nouveaux propriétaires dans les lieux.

Armoiries des Faure, enregistrées dans l'armorial d'Hozier



³⁹ L'armorial d'Hozier a enregistré les armoiries de plusieurs membres de cette famille, déclinées à partir d'un modèle commun.



*Salomon de Faure Con.^{te} du Roy au Parlem.^{te} de
Toulouse.*



*Ican de Faure Con.^{te} du Roy et Magistrat presidial
en la Seneschauſſe de Lauragois a Castelnaudary*



Jean Faure.



Jean de Faures, S.^r de Fondamente.